Image not found or type unknown

prélèvements abusifs et non remboursement

Par **berthaud**, le **30/07/2009** à **09:39**

bonjour, je me suis inscrite en fev 2009 sur le site kelprof, pour des cours de couture, avant que j'ai eu le temps de prendre les cours les prélèvements ont été effectués en fev et mars 2009, j'ai demandé le remboursement et après nombreux appels ,ils m'ont fait parvenir par mail un avoir en date du 4 juin 2009, remboursement devait m'être fait au plus tard dans les 3 semaines . aujourd'hui 30 juillet toujours aucun remboursement et n'arrive plus à contacter mes différents interlocuteurs ou m'adresser svp. merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés